



RELEVÉ DE DÉCISION

COMMISSION D'ÉVALUATION BDO du 28.03.2024 à Clermont l'Hérault

Les projets évalués

- 1 Immeuble tertiaire Synbios Montpellier (34) | Réalisation
- 2 Centre médico-social pour personnes handicapées Béziers (34) | Réalisation
- 3 Siège de la Régie des eaux du Clermontais Interc'Eau Clermont l'Hérault (34) | Réalisation
- 4 Immeuble tertiaire Bâtiment Occitan e Saint-Affrique (12) | Réalisation
- Maison du Numérique Pôle'N
 Castelnau-le-Lez (34) | Conception

Les membres de la commission d'évaluation BDO présents

MATIN
AMPHOUX Benoit
DERVYN Yann
JOLIVEL Pascal
GUIGON Philippe
MENDOZA Cyril
TSITSONIS Frédéric

APRES-MIDI
AMPHOUX Benoit
DERVYN Yann
JOLIVEL Pascal
GUIGON Philippe
MENDOZA Cyril
TISSERAND Julien
TSITSONIS Frédéric

L'équipe Envirobat Occitanie présente

Alain BROCHARD, Sandrine CASTANIE et Christophe PRINEAU.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier les membres de la commission d'évaluation pour leur implication dont Frédéric TSITSONIS pour la présidence de séance, les équipes projets qui sont venues présenter leurs bâtiments ainsi que le public présent lors de l'évaluation.





1. Immeuble tertiaire Synbios Montpellier (34) | Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 72 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **2 points** liés à l'**innovation** lors de cette phase d'évaluation.
- Attribution de 7 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- · Le projet est reconnu Bâtiments Durables Occitanie
- Phase Réalisation
- Niveau Or (81 points)

2. Centre médico-social pour personnes handicapées Béziers (34) | Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION :

- Validation de 55 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de 2 points liés à l'innovation lors de cette phase d'évaluation.
- Attribution de 5 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- · Le projet est reconnu Bâtiments Durables Occitanie
- Phase Réalisation
- Niveau Argent (62 points)

3. Siège de la régie des eaux du Clermontais Interc'Eau Clermont l'Hérault (34) | Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 77 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **3 points** liés à l'**innovation** lors de cette phase d'évaluation.
- Attribution de 9 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- · Le projet est reconnu Bâtiments Durables Occitanie
- Phase Réalisation
- Niveau Or (89 points)

Centre de ressources et réseau d'acteurs de l'aménagement et de la construction durables www.envirobat-oc.fr



4. Immeuble tertiaire Bâtiment Occitan Saint-Affrique (12) | Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 72 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **5 points** liés à l'**innovation** lors de cette phase d'évaluation.
- Attribution de 8 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- · Le projet est reconnu Bâtiments Durables Occitanie
- Phase Réalisation
- Niveau Or (85 points)

5. Maison du numérique Pôle'N Castelnau-le-Lez (34) | Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION :

- Validation de 67 /90 points issus du référentiel (V3.3.2)
- · Aucun point demandé lors de cette phase d'évaluation.
- Attribution de 8 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- · Le projet est reconnu Bâtiments Durables Occitanie
- Phase Conception
- Niveau Argent (75 points)

"L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR MIEUX BÂTIR"













Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par la direction régionale de l'ADEME et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



Envirobat Occitanie contact@envirobat-oc.fr Association loi 1901 SIRET 832 321 756 00013 Code APE 9499Z Site de Montpellier Siège social 119 av. Jacques Cartier

119 av. Jacques Cartier 34000 Montpellier Site de Toulouse Centre de gestion 56 rue Benjamin Baillaud 31500 Toulouse 09 52 39 81 95